



5860
Société par actions simplifiée
au capital de 460 315,33 euros
Siège social : 58, Boulevard Fifi Turin 13010 MARSEILLE
RCS MARSEILLE B 058 808 486 (1958 B 00848)

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 septembre 2025

Le vingt- deux septembre deux mille vingt-cinq, à 10 heures 30,

Les associés de la Société 5860, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué conformément aux statuts par courriel, lettre remise en main propre ou lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 5 septembre 2025.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents ou munis d'un mandat à cet effet.

Madame Sandrine JEAN et Madame Fanny REGGIO, présentes et acceptant, sont appelées comme scrutatrices.

Monsieur Julien REGGIO, assiste à l'assemblée et est désigné comme secrétaire.

Monsieur Thierry Dubut -Expert-Comptable- de la société est également présent.

Le président indique que l'Assemblée Générale Annuelle aurait dû se tenir avant le 30 juin 2025 mais que par suite de la réorganisation interne en cours à cette période, la demande de report a été approuvée par ordonnance notifiée en date du 31 juillet 2025, du Président du Tribunal des affaires économiques de Marseille.

Le Président rappelle également que Mr Georges Biettron a cédé la totalité de ses action à la société le 29 août 2025 pour annulation et qu'il ne fait donc plus partie des actionnaires depuis cette date.

Après un tour de table des actionnaires présents ou représentés il est donné accord à l'unanimité et une connexion internet est établie à 10h35.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, fait apparaître que les associés présents ou représentés possèdent 4924 actions sur les 4924 ayant un droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par les mandataires ;
- les copies des courriers de convocation adressées aux associés
- l'attestation de dispense de rapport de gestion ;



- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que le texte des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

- Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président
- Affectation du résultat
- Rapport spécial de la direction sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce; approbation de ces conventions
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président rappelle qu'en cas de démembrement d'actions sont appelés à voter pour l'approbation des comptes (Première résolution) et pour l'affectation du résultat (Deuxième résolution) les actionnaires ayant l'usufruit ainsi que les actionnaires ayant la pleine propriété.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Monsieur Thierry Dubut expert-comptable donne réponses aux questions posées sur les comptes annuels par les actionnaires ou leurs mandataires présents.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion sur les ordres du jour faisant l'objet d'un vote.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve sans réserve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et annexes, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **43 553,00 euros** au titre de la distribution de dividende aux actionnaires, majoré d'un prélèvement de **200 000,00 Euros** sur le compte



report à nouveau, la somme ainsi constituée de **243 553,00** Euros représente un dividende de 49,462 Euros par action.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 30 septembre 2025. Il est éligible en totalité à l'abattement de 40%.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8% ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2% (soit un total retenu de 30%). Ce prélèvement constitue un acompte sur l'imposition définitive des revenus. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur.

Sauf option globale pour l'imposition au barème de l'impôt sur le revenu les dividendes sont imposés de plein droit au taux de 12,80%

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31-12-2023	0 €		0 €
31-12-2022	0 €		0 €
31-12-2021	0 €		0 €

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTIONS SPECIALES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce favorablement sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées. L'assemblée donne son accord pour le report de ces conventions sur l'exercice à venir de 2025.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

QUATRIEME RESOLUTION - POUVOIR

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

Le Président de l'assemblée
Jean François REGGIO



Le Secrétaire
Julien REGGIO



Les Scrutateurs

Sandrine JEAN



Fanny REGGIO



5860
Société par actions simplifiée
au capital de 460 315,33 euros
Siège social : 58, Boulevard Fifi Turin 13010 MARSEILLE
RCS MARSEILLE B 058 808 486 (1958 B 00848)

ATTESTATION DU PRESIDENT

**EXONERATION DE REDACTION D'UN RAPPORT DE GESTION POUR
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Je soussigné, Jean-François REGGIO,

En qualité de président de la société 5860

Atteste que ladite société est une petite entreprise au sens des dispositions du Code de commerce (C.com., art. L.223-16 sur renvoi de C.com., art.L.232-1, IV et C.com., art. D.123-200, 2°).

En effet, la société 5860 à la clôture de l'exercice du 31 décembre 2024, ne dépassant aucun des trois seuils suivants :

- . Total du bilan : 4 millions d'euros ;
- . Montant net du chiffre d'affaires : 8 millions d'euros ;
- . Nombre moyen de salariés : 50.

Au 31 décembre 2024 :

- . Son total de bilan est de : 3 856 208 € ;
- . Son montant net du chiffre d'affaires est de : 266 802 € ;
- . Son nombre moyen de salariés est de : 0.

La société 5860 n'appartient pas à l'une des catégories définies à l'article L. 123-16-2 du Code de commerce.

Conformément à l'article L. 232-1, IV, du Code commerce, la société 5860 est exonérée de la rédaction d'un rapport de gestion.

Signé :
Jean François REGGIO



Société 58 60 SAS

58 BD FIFI TURIN

13010 MARSEILLE

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024*

Activité principale de l'entreprise : SERVICES AUX ENTREPRISES

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal



Certifié conforme à l'original

Fait à MARSEILLE

Le 31/03/2025

DUBUT THIERRY

EXPERT COMPTABLE

THIERRY DUBUT

320 AV DU PRADO

LE GRAND PAVOIS

13008 MARSEILLE

0491791243

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 9
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	10 à 12
- <i>Détail Compte de résultat</i>	13 et 14
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	15 et 16
- <i>Liasses 2050 à 2059-F</i>	17 à 37

THIERRY DUBUT

320 AV DU PRADO
LE GRAND PAVOIS
13008 MARSEILLE
0491791243

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société 58 60 SAS
58 BD FIFI TURIN
13010 MARSEILLE

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 9 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	3 856 208 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	266 802 Euros
- Résultat net comptable,	43 553 Euros

Fait à MARSEILLE
Le 31/03/2025

DUBUT THIERRY
EXPERT COMPTABLE

Société 58 60 SAS

58 BD FIFI TURIN

13010 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS

THIERRY DUBUT

320 AV DU PRADO

LE GRAND PAVOIS

13008 MARSEILLE

0491791243

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 090	2 090		184	184	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	540 701	52 275	488 426	494 767	6 341	1.28
	Constructions	3 035 983	688 657	2 347 326	1 568 080	779 246	49.69
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	62 969	29 997	32 972	34 670	1 698	4.90
	Immobilisations en cours	615 850		615 850	1 174 623	558 774	47.57
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		4 257 593	773 019	3 484 573	3 272 325	212 249	6.49
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	198 859	154 975	43 884	35 411	8 474	23.93
	Autres créances	36 698		36 698	10 310	26 388	255.96
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	98 461		98 461	99 005	544	0.55
	Disponibilités	190 455		190 455	212 771	22 316	10.49
	Charges constatées d'avance (3)	2 137		2 137	1 884	252	13.39
	Total III	526 610	154 975	371 635	359 380	12 255	3.41
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 784 203	927 995	3 856 208	3 631 705	224 503	6.18

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 690 473)	690 473		690 473			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 303 801		1 303 801			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	69 047		67 000		2 047	3.06
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 435 853		1 419 887		15 966	1.12
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	43 553		18 014		25 539	141.78
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	3 542 727		3 499 175		43 553	1.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	55 804		55 804			
	Total III	55 804		55 804			
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	40 448		40 052		396	0.99
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 372		13 163		179 209	NS
	Dettes fiscales et sociales	24 857		23 511		1 346	5.72
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	257 676		76 726		180 950	235.84
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 856 208		3 631 705		224 503	6.18

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

218 54424 331

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	266 802		266 802	240 803		25 998	10.80
Chiffre d'affaires NET	266 802		266 802	240 803		25 998	10.80
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			266 802	240 803		25 998	10.80
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			87 348	95 512		8 164	8.55
Impôts, taxes et versements assimilés			50 820	50 601		219	0.43
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			85 603	85 962		359	0.42
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			60	80		20	25.25
Total des Charges d'exploitation (II)			223 830	232 154		8 324	3.59
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			42 971	8 649		34 322	396.84
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	581		9 365		8 783	93.79
Total V	581		9 365		8 783	93.79
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	581		9 365		8 783	93.79
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	43 553		18 014		25 539	141.78
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	267 383		250 168		17 215	6.88
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	223 830		232 154		8 324	3.59
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	43 553		18 014		25 539	141.78

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Société 58 60 SAS

58 BD FIFI TURIN

13010 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

THIERRY DUBUT

320 AV DU PRADO

LE GRAND PAVOIS

13008 MARSEILLE

0491791243

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Charges à payer	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 856 207.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 266 801.71 Euros et dégageant un bénéfice de 43 552.76 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 090		
Terrains	540 701		
Constructions sur sol propre	736 490		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 447 742		851 752
Installations générales agencements aménagements divers	44 705		1 134
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 391		3 740
Immobilisations corporelles en cours	1 174 623		294 112
TOTAL	3 957 651		1 150 737
TOTAL GENERAL	3 959 741		1 150 737

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 090	2 090
Terrains			540 701	540 701
Constructions sur sol propre			736 490	736 490
Installations générales agencements aménagements constr.			2 299 493	2 299 493
Installations générales agencements aménagements divers			45 839	45 839
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 130	17 130
Immobilisations corporelles en cours	852 885	0	615 850	615 850
TOTAL	852 885	0	4 255 503	4 255 503
TOTAL GENERAL	852 885	0	4 257 593	4 257 593

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		1 906	184		2 090
Terrains		45 934	6 341		52 275
Constructions sur sol propre		412 440	14 731		427 171
Installations générales agencements aménagements constr.		203 711	57 775		261 486
Installations générales agencements aménagements divers		16 820	4 334		21 154
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 605	2 238		8 843
TOTAL		685 510	85 419		770 929
TOTAL GENERAL		687 416	85 603		773 019
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	184				
Terrains	6 341				
Constructions sur sol propre	14 731				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	57 775				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 334				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 238				
TOTAL	85 419				
TOTAL GENERAL	85 603				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Impôts	55 804				55 804
TOTAL	55 804				55 804

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	154 975				154 975
TOTAL	154 975				154 975
TOTAL GENERAL	210 779				210 779

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 080
Total	7 080

Le 31/03/2025
JF REGGIO // PRESIDENT

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		184	184	100.00
20500000 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 090	2 090		
28050000 AMORT LOGICIELS SITES	2 090	1 906	184	9.65
TERRAINS	488 426	494 767	6 341	1.28
21150000 TERRAINS BATIS	267 007	267 007		
21200000 aménagement des terrains	273 694	273 694		
28120000 AMENAGEMENT DES TERRAINS	52 275	45 934	6 341	13.80
CONSTRUCTIONS	2 347 326	1 568 080	779 246	49.69
21311000 BATIMENTS INDUSTRIELS	318 779	318 779		
21315000 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	417 710	417 710		
21350000 AGENCEMENT DES CONSTRUCT.	2 299 493	1 447 742	851 752	58.83
28131100 AMORTISSEMENTS BATIMENT	184 895	178 519	6 376	3.57
28131500 AMORT BATIMENTS ADMINISTRATIFS	242 277	233 922	8 355	3.57
28135000 AMORT AGENCEMENT CONSTRUCTIONS	261 486	203 711	57 775	28.36
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 972	34 670	1 698	4.90
21810000 INSTALLATION ET AGENCEMENT	45 839	44 705	1 134	2.54
21830000 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	8 189	6 949	1 240	17.84
21840000 MOBILIER	8 942	6 442	2 500	38.81
28181000 AMORTIS AMENAG.CONSTRUCTIONS	21 154	16 820	4 334	25.77
28183000 AUTRES IMMOB. CORPORELLES	5 340	4 174	1 166	27.93
28184000 IMMOB. MOBILIER	3 503	2 431	1 072	44.10
IMMOBILISATIONS EN COURS	615 850	1 174 623	558 774	47.57
23130000 RENOVATION EN COURS	615 850	1 174 623	558 774	47.57
Total II	3 484 573	3 272 325	212 249	6.49
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	43 884	35 411	8 474	23.93
41100000 COLLECTIF CLIENTS	16 865	8 391	8 474	100.98
41600000 CLIENTS DOUTEUX	181 995	181 995		
49100000 PROV / CLIENTS DOUTEUX	154 975	154 975		
AUTRES CREANCES	36 698	10 310	26 388	255.96
44562300 TVA S/IMMO	29 613	3 849	25 764	669.34
44566300 TVA 20.00%	1 314	933	381	40.83
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	4 590	3 807	783	20.57
44586000 TVA / FAR	1 180	1 720	540	31.40
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	98 461	99 005	544	0.55
50602200 RMM TRESORERIE	15 801	16 345	544	3.33
50699020 R-CO STRAT	73 535	73 535		
50699021 R-CO VALOR	9 125	9 125		
DISPONIBILITES	190 455	212 771	22 316	10.49
51200001 RMM BIS	36 923	100 386	63 462	63.22
51220001 RMM CASH POLLING	58	304	246	80.99
51230000 SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT	114 885	65 649	49 236	75.00
51230001 SMC BIS	31 293	38 928	7 635	19.61
51251000 MARTIN MAUREL	7 296	7 504	208	2.77

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 137	1 884	252	13.39
48600000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 137	1 884	252	13.39
Total III	371 635	359 380	12 255	3.41
TOTAL GENERAL	3 856 208	3 631 705	224 503	6.18

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAL	690 473	690 473		
10100000 CAPITAL	690 473	690 473		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	1 303 801	1 303 801		
10420000 PRIME DE FUSION	62 962	62 962		
10430000 PRIME D EMISSION	1 240 839	1 240 839		
RESERVE LEGALE	69 047	67 000	2 047	3.06
10610000 RESERVE LEGALE	69 047	67 000	2 047	3.06
REPORT A NOUVEAU	1 435 853	1 419 887	15 966	1.12
11000000 REPORT A NOUVEAU	1 435 853	1 419 887	15 966	1.12
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	43 553	18 014	25 539	141.78
Total I	3 542 727	3 499 175	43 553	1.24
PROVISIONS POUR CHARGES	55 804	55 804		
15500000 PROVISION POUR IMPOTS	55 804	55 804		
Total III	55 804	55 804		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	40 448	40 052	396	0.99
16500000 DEPOT DE GARANTIE	40 448	40 052	396	0.99
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	192 372	13 163	179 209	NS
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	185 292	2 843	182 449	NS
40800000 FOURN.FACTURES N/PARVENUES	7 080	10 320	3 240	31.40
DETTES FISCALES ET SOCIALES	24 857	23 511	1 346	5.72
44571000 VENTES HT 20%	2 744	1 399	1 346	96.19
44571200 TVA / CLIENTS DOUTEUX	22 112	22 112		
Total IV	257 676	76 726	180 950	235.84
TOTAL GENERAL	3 856 208	3 631 705	224 503	6.18

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	266 802	240 803	25 998	10.80
70600000 REDEVANCES STOCKAGE	6 313	7 287	974	13.37
70610000 ABONNEMENTS PARKING	40 267	42 580	2 313	5.43
70611000 SERVICES COMPLEMENTAIRES	13 185	13 350	165	1.23
70830000 LOCATION LOCAUX	179 579	145 364	34 215	23.54
70831000 CHARGES REFACTUREES AVEC TVA	24 825	30 983	6 157	19.87
70832000 LOCATION DE SALLES	2 632	1 240	1 392	112.26
Chiffre d'affaires NET	266 802	240 803	25 998	10.80
Total des Produits d'exploitation	266 802	240 803	25 998	10.80
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	87 348	95 512	8 164	8.55
60610000 EAU ELECTRICITE	18 078	23 722	5 644	23.79
60630000 FOURN.D'ENTRETIEN & EQUIP.	462	2 507	2 045	81.56
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATRI	106	2 279	2 172	95.34
61300000 LOCATIONS FINANCIERES	4 009	3 982	26	0.66
61400000 CHARGES DE CO PROPRIETE	6 500	3 072	3 428	111.59
61520000 E.R.S/BIENS IMMOBILERS	2 803	4 307	1 505	34.94
61521000 S/T MENAGE	19 144	18 298	846	4.62
61560000 MAINTENANCE	5 055	3 333	1 722	51.67
61561000 BE PARK		4 126	4 126	100.00
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	9 210	7 543	1 666	22.09
62260000 HONORAIRES	12 780	13 831	1 051	7.60
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENT.	1 078	192	886	461.42
62310000 ANNONCES & INSERTIONS		900	900	100.00
62500000 DEPLACEMENTS	173		173	
62570000 RECEPTION	1 670	988	682	69.04
62610000 TELEPHONE	3 926	3 630	296	8.15
62620000 AFFRANCHISSEMENT PTT	33	25	8	30.30
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	2 323	2 776	454	16.34
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	50 820	50 601	219	0.43
63512000 TAXE FONCIERE	49 187	49 025	162	0.33
63580000 TAXE SUR LES BUREAUX ND	1 633	1 576	57	3.62
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	85 603	85 962	359	0.42
68110000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	184	85 962	85 778	99.79
68112000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	85 419		85 419	
AUTRES CHARGES	60	80	20	25.25
65800000 CHARGES DIV. GESTION COURANTE	60	80	20	25.25
Total des Charges d'exploitation	223 830	232 154	8 324	3.59
Résultat d'exploitation	42 971	8 649	34 322	396.84
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	581	9 365	8 783	93.79
76700000 PRODUITS SUR CESSION V.M.P	581	9 365	8 783	93.79
Total des Produits financiers	581	9 365	8 783	93.79
Résultat financier	581	9 365	8 783	93.79

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Résultat courant avant impôts	43 553	18 014	25 539	141.78
Total des produits	267 383	250 168	17 215	6.88
Total des charges	223 830	232 154	8 324	3.59
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	43 553	18 014	25 539	141.78

Société 58 60 SAS

58 BD FIFI TURIN

13010 MARSEILLE

DOSSIER FISCAL

THIERRY DUBUT

320 AV DU PRADO

LE GRAND PAVOIS

13008 MARSEILLE

0491791243

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal		x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre						
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case						
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE						
Désignation de la société:			Adresse du siège social:			
Société 58 60 SAS			58 BD FIFI TURIN			
SIRET	0	5	8	8	0	8
	4	8	6	0	0	0
	2	9	13010 MARSEILLE			
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:			
REGIME FISCAL DES GROUPES						
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:						
B ACTIVITE						
Activités exercées	SERVICES AUX ENTREPRISES			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)						
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%	
					PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A			Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies			Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies			Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A			Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies
Société d'investissement immobilier cotée			Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			Autres dispositifs
			Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W				
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.						
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)						
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%						
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.						
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:			
THIERRY DUBUT 320 AV DU PRADO LE GRAND PAVOIS 13008 MARSEILLE Tél: 0491791243			Tél:			
OGA/OMGA		Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 31/03/2025		Lieu: MARSEILLE	
			Qualité et nom du signataire:			
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF)						

Cegid Quadra

THIERRY DUBUT

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6.9.0...4.7.3.....)	DA	690 473	690 473
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 303 801	1 303 801
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	69 047	67 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 435 853	1 419 887
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	43 553	18 014
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 542 727	3 499 175
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	55 804	55 804
	TOTAL (III)	DR	55 804	55 804
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	40 448	40 052
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	192 372	13 163
	Dettes fiscales et sociales	DY	24 857	23 511
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	257 676	76 726
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 856 208	3 631 705
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	218 544	42 331
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF					
		FG	266 802	FH		FI	266 802	240 803			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	266 802	FK		FL	266 802	240 803			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP					
	Autres produits (1) (11)					FQ					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	266 802	240 803			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS					
	Variation de stock (marchandises)*					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	87 348	95 512			
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	50 820	50 601			
	Salaires et traitements*					FY					
	Charges sociales (10)					FZ					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	85 603	85 962			
						GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC						
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD						
	Autres charges (12)					GE	60	80			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	223 830	232 154			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	42 971	8 649			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	581	9 365			
	Total des produits financiers (V)					GP	581	9 365			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR					
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	581	9 365			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	43 553	18 014			

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	267 383	250 168	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	223 830	232 154	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	43 553	18 014	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1J			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX			
	(9)	Dont transferts de charges								RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A3			
	(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A4			
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								A6			
	(14)	Dont cotisations obligatoires Madelin								A9			
	(14)	Dont cotisations Madelin								A7			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS												Néant		*				
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
							1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
									2			3						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ			D8			D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	2 090		KE			KF					
CORPORELLES	Terrains						KG	540 701		KH			KI					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9				KJ	736 490		KK			KL			
			Dont Composants		M1				KM			KN			KO			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1				KP	1 447 742		KQ			KR	851 752		
			Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2				KS			KT			KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3				KV	44 705		KW			KX	1 134		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *							KY			KZ			LA			
		Matériel de transport *							LB	13 391		LC			LD	3 740		
		Matériel de bureau et mobilier informatique							LE			LF			LG			
		Emballages récupérables et divers *							LH	1 174 623		LI			LJ	294 112		
	Immobilisations corporelles en cours						LK			LL			LM					
	Avances et acomptes						LN	3 957 651		LO			LP	1 150 737				
	TOTAL III																	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G			8M			8T					
Autres participations					8U			8V			8W							
Autres titres immobilisés					1P			1R			1S							
Prêts et autres immobilisations financières					1T			1U			1V							
TOTAL IV					LQ			LR			LS							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	3 959 741		OH			OJ	1 150 737						
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
					par virement de poste à poste			par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			3							
					1			2			4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN			CO			DO			D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO			LV			LW	2 090		IX	2 090			
CORPORELLES	Terrains				IP			LX			LY	540 701		LZ	540 701			
	Constructions	Sur sol propre				IQ			MA			MB	736 490		MC	736 490		
			Sur sol d'autrui			IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS			MG			MH	2 299 493		MI	2 299 493		
			Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ			MK			ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU			MM			MN	45 839		MO	45 839			
		Matériel de transport			IV			MP			MQ			MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW			MS			MT	17 130		MU	17 130			
		Emballages récupérables et divers *			IX			MV			MW			MX				
	Immobilisations corporelles en cours				MY	852 885		MZ	0		NA	615 850		NB	615 850			
	Avances et acomptes				NC			ND			NE			NF				
	TOTAL III				IY	852 885		NG	0		NH	4 255 503		NI	4 255 503			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			OU			M7			OW				
	Autres participations				IØ			ØX			ØY			ØZ				
	Autres titres immobilisés				I1			2B			2C			2D				
	Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E			2F			2G				
	TOTAL IV				I3			NJ			NK			2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	852 885		ØK	0		ØL	4 257 593		ØM	4 257 593				

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 906	PF	184	PG		PH	2 090
TOTAL I		RK	1 906	RM	184	RN		RO	2 090
Terrains		PI	45 934	PJ	6 341	PK		PL	52 275
Constructions	Sur sol propre	PM	412 440	PN	14 731	PO		PQ	427 171
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	203 711	PW	57 775	PX		PY	261 486
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	16 820	QE	4 334	QF		QG	21 154
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 605	QM	2 238	QN		QO	8 843
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	685 510	QV	85 419	QW		QX	770 929
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	687 416	QP	85 603	QQ		QR	773 019

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.gales,agence et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agence am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS									
									Néant ☐ *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	55 804	5C		5D		5E	55 804
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	55 804	TV		TW		TX	55 804
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	154 975	6U		6V		6W	154 975
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	154 975	TY		TZ		UA	154 975
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	210 779	UB		UC		UD	210 779
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF				
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS

31/12/2024

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS

Néant ☐ *

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

UM

UR

UV

UN

US

UW

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation
prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée *)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

VA

UX

ZI

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

RENVOS

(1)

Montant - Prêts accordés en cours d'exercice
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

181 995

(0)

181 995

18 015

18 015

36 698

36 698

165

165

2 137

2 137

239 009

57 014

181 995

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'1 an et 5 ans au plus

3

A plus de 5 ans

4

Emprunts obligataires convertibles (1)

Autres emprunts obligataires (1)

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus de 1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

Fournisseurs et comptes rattachés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et
autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés (2)

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

Dette représentative de titres empruntés
ou remis en garantie *

Produits constatés d'avance

TOTAUX

RENVOS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

7Y

7Z

VG

VH

8A

8B

8C

8D

8E

VW

VX

VQ

8J

VI

8K

ZZ

8L

VY

VJ

VK

VZ

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

40 448

192 537

192 537

24 857

24 857

1 150

1 150

258 992

218 544

40 448

Dossier N° 000802 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

THIERRY DUBUT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4							
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	43 553							
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	WB										
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG	XE										
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB											
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW										
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ											
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY								
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7									
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)						I8									
				- imposées au taux de 0 %						ZN									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme						WN									
			- Plus-values soumises au régime des fusions						WO										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ	1 633									
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8											
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3									
										WR	45 186								
TOTAL I																			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WS									
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV									
				- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)						WH									
				- imposées aux taux de 19 %						WP									
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW									
				- imputées sur les déficits antérieurs						XB									
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6									
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ									
Régime des sociétés mères et des filiales *			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations						2A	XA									
Produit net des actions et parts d'intérêts :																			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX										
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY								
	Majoration d'amortissement *										XD								
	Abattement sur le bénéfice * tions	France Ruralités Revitalisa-tion(FRR)(44 quindecies A)		HT	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	XF								
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA									
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC									
			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC											
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI	XG										
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2									
TOTAL II										XH									
III. RÉSULTAT FISCAL																			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			bénéfice (I moins II)			XI	45 186			XJ									
			déficit (II moins I)																
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL													
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL	45 186								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0			XO									

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	129 587
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	45 186
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	84 401
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	84 401
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	1	419	887	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB	2 047						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD		18	014		Dividendes		ZD							
	Prélèvements sur les réserves	OE					Autres répartitions	ZE								
							Report à nouveau	ZF								
	TOTAL I	OF	1	437	900			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	1 435 853						
										TOTAL II	ZH	1 437 900				
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
										Exercice N :				Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		)	YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8		)	XQ	10 509				7 054			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	13 858				14 023			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		)	ST	62 981				74 434			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	87 348				95 512			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW								
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques				ZS		)	9Z	50 820				50 601			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	50 820				50 601			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers							YY	53 360				48 161			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	12 870				15 123			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2024)*							OB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK					%		%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA			Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL					
						Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO					
						Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH			N° SIRET de la société mère du groupe		JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

TOTAL

THIERRY DUBUT

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶		❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : Société 58 60 SAS					Néant ☐ *				
Exercice ouvert le : 01/01/2024			et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS									
Effectif moyen du personnel * :							YP	0	
dont apprentis							YF		
dont handicapés							YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale							RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE									
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises							OA	266 802	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées							OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges							OT		
TOTAL 1							OX	266 802	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation							OE		
Subventions d'exploitation reçues							OF		
Variation positive des stocks							OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée							OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation							XT		
TOTAL 2							OM		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)									
Achats							ON	18 646	
Variation négative des stocks							OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances							OR	64 692	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée							OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							OW	60	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée							OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							OY		
TOTAL 3							OJ	83 399	
IV- Valeur ajoutée produite									
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)							OG	183 403	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).							SA	183 403	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	266 802	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)						HX			
Période de référence				GY	01/01/2024	GZ	31/12/2024		
Date de cessation						HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.									

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

0 5 8 8 0 8 4 8 6 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 58 60 SAS

ADRESSE (voie)

58 BD FIFI TURIN

CODE POSTAL

13010

VILLE

MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

7

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

7 386

Total des lignes P1 + P2

P5

7

Total des lignes P3 + P4

P6

7 386

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

BIETTRON

Prénom(s)

GEORGES

Nom d'usage

% de détention

33.33

Nb de parts ou actions

2 462

Naissance :

Date

130737

N° Département

13

Commune

MARSEILLE

Pays

Adresse :

N°

69

Voie

BD LONGCHAMP

Code postal

13001

Commune

MARSEILLE

Pays

Titre (2)

M

Nom de famille

REGGIO

Prénom(s)

JEAN FRANCOIS

Nom d'usage

% de détention

23.10

Nb de parts ou actions

1 706

Naissance :

Date

N° Département

Commune

MARSEILLE

Pays

Adresse :

N°

Voie

TRAVERSE DE LA GAYE

Code postal

13009

Commune

MARSEILLE

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 0 5 8 8 0 8 4 8 6 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 58 60 SAS

ADRESSE (voie) 58 BD FIFI TURIN

CODE POSTAL 13010 VILLE MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 7 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 7 386

Total des lignes P1 + P2 P5 7 Total des lignes P3 + P4 P6 7 386

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille JEAN Prénom(s) OLIVIER

Nom d'usage % de détention 15.58 Nb de parts ou actions 1 151

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal 64220 Commune ANHAUX Pays FR

Titre (2) Mme Nom de famille JEAN Prénom(s) SANDRINE

Nom d'usage % de détention 15.58 Nb de parts ou actions 1 151

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 26 Voie CHEMIN JOSEPH AIGUIER

Code postal 13009 Commune MARSEILLE Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

0 5 8 8 0 8 4 8 6 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 58 60 SAS

ADRESSE (voie)

58 BD FIFI TURIN

CODE POSTAL

13010

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.